

# Note de conjoncture 2023

## *le marché assurance protection sociale*

**Le marché de l'Assurance Protection Sociale a connu un renouvellement particulièrement complexe pour le 1er janvier 2023.**

**Après 3 années consécutives de maintien du Plafond Annuel de la Sécurité Sociale (P.A.S.S.) l'augmentation historique de 6,94% en 2023 pèse fortement sur les entreprises et leurs salariés.**

### Le marché de l'assurance fait face à de nombreux défis

Avec la norme Solvabilité II, les assureurs, confrontés à une réglementation de plus en plus exigeante, doivent être en mesure d'apprécier chaque risque afin de maintenir la stabilité de leur système financier. Ils deviennent donc plus prudents quant aux risques assurés à tel point que certains refusent ou se désengagent de lignes de risques qui génèrent des pertes importantes.

Le marché de l'assurance fait également face à une concentration des acteurs (fusion, rachat...) et à une uniformisation des pratiques.

# Un renouvellement basé sur des critères macro-économiques

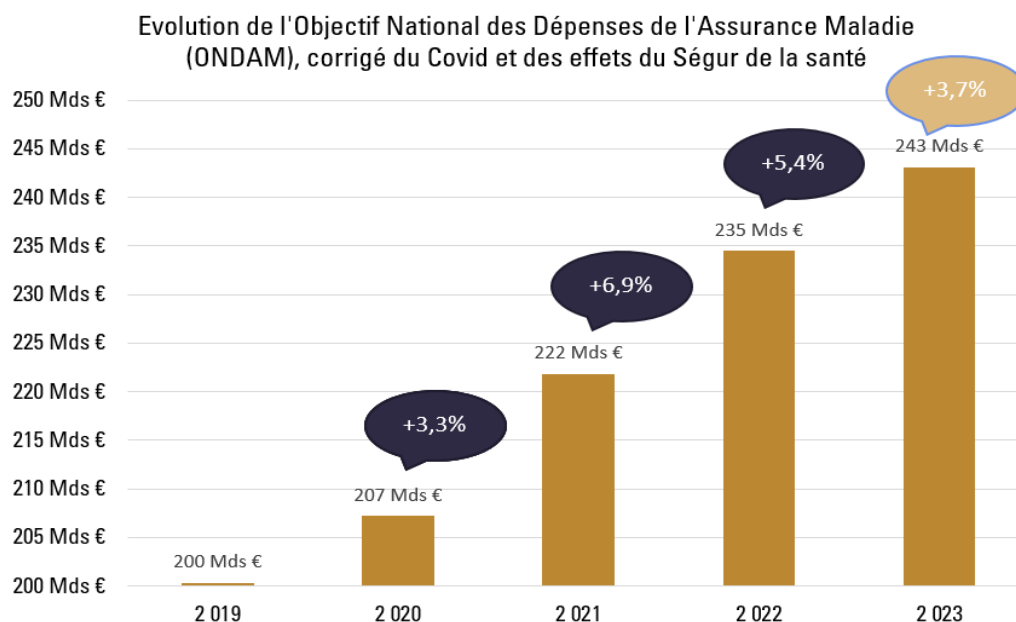
## Frais de santé

Sur le risque frais de santé, le premier critère reste **les dérives des dépenses de santé** observées ces dernières années malgré une évolution plus limitée entre 2021 et 2022, autour de 1,7%.

La consommation liée à la réforme du « 100% santé » est plus que jamais d'actualité avec une hausse importante de la fréquence et des remboursements moyens sur les équipements auditifs et dentaires. D'autant qu'il est question d'étendre le « 100% santé » à l'orthodontie dès 2023 (en cours de négociation).

**L'inflation** impactera les résultats à venir à travers les revalorisations tarifaires des actes médicaux.

Avec la **hausse du coût des matières premières**, mais aussi de l'énergie et du transport, le prix des médicaments, des paires de lunettes et des prothèses dentaires est directement impacté. Bien que l'inflation des coûts reste incertaine, elle pèse tout de même dans l'analyse du risque des assureurs.



Sur le risque prévoyance, deux indicateurs majeurs sont pris en compte par les organismes (au-delà de l'analyse de l'équilibre technique de chaque contrat).

D'une part, les **statistiques arrêts de travail de la Sécurité sociale** (allongement de la durée moyenne et augmentation de la fréquence) et d'autre part les **statistiques d'absentéisme** propres à chaque contrat.

A plus court terme, le **covid-19 et la généralisation du télétravail** ont modifié en profondeur la typologie des arrêts de travail. Le covid-19 a été la cause directe et indirecte de nombreux arrêts de travail chez tous les types de salariés et a fortement dégradé l'état psychologique des travailleurs. En effet, les risques psycho-sociaux ont devancé pour la première fois les troubles musculo-squelettiques, dans les causes d'arrêts de travail de longue durée (supérieurs à 3 mois).

La **réforme en cours qui prévoit un report de l'âge de départ à la retraite** augmente les engagements de la prévoyance pour les organismes

et impactera directement les taux de cotisation des entreprises (également en frais de santé).

En raison du contexte tendu, les organismes d'assurance, de façon quasi unanime, se sont montrés extrêmement prudents pour 2023. Certaines compagnies arrivent encore à avoir une approche "assurantielle" optimiste quand d'autres se sont montrées inflexibles avec des directives techniques internes très strictes. Notre rôle de courtier conseil est d'analyser la situation de nos clients au regard du contexte marché pour leur donner les meilleures options.



# Le monde du travail est au centre de tous les bouleversements économiques et sociétaux

Dans un contexte inflationniste et une pénurie de main d'œuvre disponible, les entreprises doivent faire face au phénomène post covid-19 de la « Grande Démission ».

En effet, les salariés se paupérisent et renégocient leur salaire. Certains métiers deviennent moins attractifs et le manque de candidats devient très difficile à supporter pour les entreprises. Elles doivent recruter à des salaires plus élevés et trouver des moyens de rétention des talents.

La protection sociale et les services complémentaires proposés aux salariés constituent des arguments pour fidéliser et attirer les talents.

## NOS RECOMMANDATIONS

En frais de santé, cela passe notamment par l'analyse fine de la consommation. En Prévoyance, il est nécessaire de respecter un processus de fiabilisation des encours, de la gestion à l'actuariat, pour connaître la réalité du risque, pour adapter les provisions en conséquence et pour trouver des solutions d'accompagnement sur le long terme.

Il est incontournable de suivre les résultats très régulièrement afin de comprendre l'origine des évolutions et se fixer les objectifs à atteindre. C'est la raison pour laquelle nous restituons chaque année à nos clients une vision complète et analysée de leur consommation.

## A propos de Théorème, A howden company

Récemment devenu filiale de Howden France, Théorème développe depuis plus de 30 ans une expertise en Protection Sociale.

Nos moyens renouvelés et élargis nous permettent de proposer à nos clients un savoir-faire et des outils toujours plus à même de répondre à leurs attentes.



[theoreme.fr](https://theoreme.fr)



**Julie Jalladaud**  
Directrice Protection Sociale  
[jjalladaud@theoreme.fr](mailto:jjalladaud@theoreme.fr)  
01 55 32 72 55



**Amaury de La Crouée**  
Directeur Commercial  
[adelacrouee@theoreme.fr](mailto:adelacrouee@theoreme.fr)  
01 55 32 72 16